

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Modena Intermediate LLC » de la Division « End User Computing » de la société « VMware LLC »**

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et personnes concernées :**

- **L'acquéreur direct :** « Modena Intermediate LLC » ;
- **L'acquéreur indirect :** « KKR & Co. Inc » ;
- **La cible :** « VMware LLC ».

**Nature de l'opération**

- Prise de contrôle exclusif.

**Secteur économique concerné :**

- Le marché des logiciels de Gestion Unifiée des Points d'Accès (UEM) et de la Clientèle Informatique Virtuelle (VCC).

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 avril 2024.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « Modena Intermediate LLC », un véhicule d'acquisition détenu indirectement à 100 % par des fonds d'investissement, des véhicules et/ou des comptes conseillés et gérés par diverses filiales de « KKR & Co. Inc. » (avec ses filiales, « KKR ») de la Division « *End User Computing* (EUC) » de la société « VMware LLC ».

« KKR » est une société d'investissement internationale qui propose des solutions de gestion d'actifs alternatifs, ainsi que des solutions en matière de marchés des capitaux et d'assurance. « KKR » encadre des fonds d'investissement qui investissent dans le capital-investissement, le crédit et les actifs réels et a des partenaires stratégiques qui gèrent des fonds spéculatifs.

La Division « *End User Computing* » (EUC) de la société « VMware LLC » propose une série de solutions d'espace de travail numérique qui permettent aux entreprises de fournir et de gérer en toute sécurité des applications, des postes de travail et des données sur n'importe quel appareil ou plateforme.

Fait à Rabat, le 4 avril 2024.